



Avis public du scrutin

Municipalité Saint-André-de-Restigouche

Date du scrutin 19 décembre 2021

Par cet avis public, Johannie Tremblay présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste conseillé(ière) numéro 5

- Sylvie Charest, 192 route Principale
- Scott Irvine, 53, boulevard Perron Ouest
- Jean-Paul Landry, 133 route Principale

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 19 décembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 12 décembre 2021**

Lieu : Salle municipale

163 route Principale, Saint-André-de-Restigouche (QC) G0J 2G0

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
 - La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 17 décembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 19 décembre à 20h30 à l'adresse suivante : 163 route Principale, Saint-André-de-Restigouche (QC) G0J 2G0

8. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse 163 route Principale, Saint-André-de-Restigouche (QC) G0J 2G0

Téléphone 418-865-2234

Signature

Donné à Saint-André-de-Restigouche le 29 novembre 2021


Présidente ou président d'élection